

LAZARD

OBJECTIF ALPHA EURO

Société d'Investissement à Capital Variable

RAPPORT ANNUEL

au 30 Décembre 2016

Assemblée Générale Ordinaire

au 21 avril 2017

OPC du groupe LAZARD

Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris
519 071 906 R.C.S. PARIS

conseil d'administration et commissaire aux comptes

au 30 décembre 2016

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Régis Bégué

Associé-Gérant de de Lazard Frères Gestion SAS

**DIRECTEURS GENERAUX DÉLÉGUÉS
NON ADMINISTRATEUR**

M. Axel Laroza

Directeur de Lazard Frères Gestion

M. Thomas Brenier

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS

ADMINISTRATEURS

Mme Marie-Andrée Puig

Gérant de Lazard Frères Gestion SAS

M. Pascal Ferrand

Directeur de Lazard Frères Gestion SAS

M. Julien-Pierre Nouen

Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion SAS

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire : Mazars

*à l'issue de l'Assemblée
Générale Ordinaire*

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Régis Bégué

Associé-Gérant de de Lazard Frères Gestion SAS

**DIRECTEURS GENERAUX DÉLÉGUÉS
NON ADMINISTRATEUR**

M. Axel Laroza

Directeur de Lazard Frères Gestion

M. Thomas Brenier

Associé- Gérant de Lazard Frères Gestion SAS

ADMINISTRATEURS

Mme Marie-Andrée Puig

Gérant de Lazard Frères Gestion SAS

M. Pascal Ferrand

Directeur de Lazard Frères Gestion SAS

M. Julien-Pierre Nouen

Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion SAS

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire : Mazars

ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO

Sicav de capitalisation et/ou distribution et/ou report

Objectif de gestion

L'objectif de gestion vise à atteindre, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure ou égale à l'indicateur de référence, l'EuroStoxx dividendes nets réinvestis.

Indicateur de référence

L'Eurostoxx dividendes nets réinvestis est un indice constitué d'environ 300 valeurs, comprenant les plus grandes sociétés cotées de la zone euro, pondérées en fonction de la capitalisation boursière.

Profil de risque

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- Risque en capital :

La Sicav ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque liés à la gestion discrétionnaire :

La performance de la Sicav dépend à la fois des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres et OPC les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale et donc que la valeur liquidative baisse.

- Risque actions :

L'investisseur est exposé sur le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de la Sicav. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative est susceptible de baisser.

En outre sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de la Sicav peut donc baisser rapidement et fortement.

- Risque de change :

La Sicav peut investir dans des titres et OPC eux mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur de ces titres et de ces OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre Sicav.

- Risque de taux :

Le risque de taux est le risque de variation des taux d'intérêt qui a un impact sur les marchés obligataires. A titre d'exemple, le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur liquidative de la Sicav pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque actions. Il est fortement recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cette Sicav.

Informations relatives aux investisseurs américains :

La Sicav n'est pas enregistrée en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que la Sicav investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

La Sicav, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette SICAV dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Pour les actions A et R : l'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables. Elle peut verser des acomptes.

Pour les actions C : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base

- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions (règlement date V.L.+ 1)

- de la prochaine valeur liquidative pour les rachats (règlement date V.L.+ 3)

pour les ordres passés avant 11 H 00.

DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE, 121, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 AVRIL 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter le bilan et les comptes afférents à votre société pour un exercice exceptionnel qui s'est déroulé du 31 décembre 2015 au 30 décembre 2016.

Durant cet exercice, l'actif net est passé de € 977 862 161,39 le 31 décembre 2015 à € 726 873 789,58 le 30 décembre 2016, le nombre d'actions en circulation étant de 1 550 821,347 actions « A », 33 362,425 actions « C » et 222 045,765 actions « R ».

Actions « A »

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 530 667,933 ce qui représente un montant de € 203 387 119,29.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 1 152 946,611 pour un montant de € 431 500 751,78.

La valeur liquidative de € 407,04 le 31 décembre 2015 est passée à € 407,50 le 30 décembre 2016 ce qui correspond à une évolution de 0,11%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Actions « C »

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 27 624,446, ce qui représente un montant de € 8 524 527,11.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 28 290,211, pour un montant de € 8 740 103,32.

La valeur liquidative de € 321,73 le 31 décembre 2015 est passée à € 322,09, le 30 décembre 2016 ce qui correspond à une évolution de 0,11%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Actions « R »

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 113 015,116, ce qui représente un montant de € 40 070 733,82.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 106 379,588, pour un montant de € 36 395 331,21.

La valeur liquidative de € 382,36 le 31 décembre 2015 est passée à € 378,98 le 30 décembre 2016 ce qui correspond à une évolution de -0,88%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

A titre indicatif, la performance de l'indice de référence sur la période est de 4,15%.

Le résultat net distribuable disponible à l'issue de cet exercice est de € 10 244 186,68 ; il est à comparer à celui de l'exercice précédent de € 10 159 450,38.

Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Achat	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	181828818,5
Achat	LU0323134006	Arcelormittal	43921740,56
Achat	GB0009895292	AstraZeneca	35009386,91
Achat	IT0000072618	Intesa Sanpaolo	30916523,55
Achat	ES0113790226	Banco Popular Espanol Sa	29380482,73

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Vente	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	189983181,7
Vente	LU0323134006	Arcelormittal	65562537,97
Vente	FR0000120354	Vallourec	37638893,06
Vente	GB0009895292	AstraZeneca	35192248,51
Vente	DE0006048432	Henkel	30586326,69

Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 décembre 2016

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

En 2016, la croissance mondiale a légèrement ralenti. D'après les estimations du FMI, elle s'est établie à +3,1%, après +3,2% en 2015. Ce ralentissement s'explique par celui des pays avancés, en raison principalement de la déception sur la croissance américaine au premier semestre. Néanmoins, les améliorations sur le marché du travail, la bonne tenue de la confiance et le niveau toujours bas des taux d'intérêt soutiennent les perspectives économiques de ces pays. S'agissant des économies émergentes, la croissance s'est stabilisée, essentiellement grâce à la normalisation progressive de la situation macroéconomique en Russie. De manière générale, l'inflation est demeurée modeste et inférieure aux objectifs spécifiques fixés dans les grandes économies avancées, bien qu'elle ait accéléré en fin d'année, grâce à la dissipation progressive des effets de la baisse passée des cours de l'énergie. L'année écoulée a également été marquée par deux événements politiques inattendus : le vote britannique en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles américaines. Le rejet par référendum de la réforme sur la constitution en Italie avait largement été anticipé. L'économie mondiale et les marchés financiers ont bien absorbé ces chocs. Pour autant, une grande incertitude demeure sur la nature des nouvelles relations commerciales et financières du Royaume-Uni avec l'Union Européenne et sur ce que fera le

nouveau président américain. Globalement, les politiques monétaires des banques centrales sont restées très accommodantes. La Réserve Fédérale (Fed) a été très prudente. Elle n'a remonté son taux directeur qu'une seule fois cette année. À la recherche d'outils supplémentaires pour atteindre leurs objectifs d'inflation, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Japon (BoJ) ont exploré de nouvelles mesures de relance : un programme d'achat d'obligations d'entreprises pour la BCE, un passage à des taux directeurs négatifs et un contrôle de la pente de la courbe des rendements pour la BoJ. Sur cette toile de fond, le premier semestre a été favorable aux marchés obligataires et le second aux marchés actions.

Croissance du PIB en volume (%)	2014	2015	2016 (e)	2017 (e)
Monde	3,4	3,2	3,1	3,4
Pays avancés	1,9	2,1	1,6	1,9
Pays émergents	4,6	4,1	4,1	4,5
Zone euro	1,1	2,0	1,7	1,6
Etats-Unis	2,4	2,6	1,6	2,3
Japon	0,0	1,2	0,9	0,8
Chine	7,3	6,9	6,7	6,5
Inde*	7,2	7,6	6,6	7,2
Brésil	0,1	-3,8	-3,5	0,2
Russie	0,7	-3,7	-0,6	1,1

Perspectives économiques du FMI mises à jour en janvier 2017

* Pour l'Inde, les données et les prévisions sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire

Sur les marchés actions, l'indice MSCI World All Country en dollars a progressé de 5,6% en 2016. Cette évolution masque des performances contrastées entre les zones : +9,5% pour l'indice S&P 500 en dollars, +1,5% pour l'Eurostoxx en euros, - 1,9% pour le Topix en yen et +8,6% pour l'indice MSCI des pays émergents en dollars, le tout hors dividendes. L'année 2016 s'est ouverte sur un épisode de turbulences. Jusque mi-février, les craintes se sont portées sur la Chine, le repli des cours du pétrole, la croissance américaine et l'exposition des banques au secteur de l'énergie, alors que leurs bénéfices, surtout en Europe, ont commencé à subir des pressions croissantes quand les taux directeurs, déjà négatifs, ont été encore abaissés. L'arrivée de meilleures statistiques économiques, la remontée du pétrole et des banques centrales très accommodantes ont ensuite permis un rebond. Puis la période a été relativement calme jusqu'en juin 2016, quand les marchés ont été ballottés par les sondages liés au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne.

La victoire du vote en faveur du Brexit a déclenché un deuxième épisode de turbulences car les investisseurs anticipaient un maintien, donné favori par les bookmakers à l'approche du scrutin. Mais la volatilité n'a finalement été que de courte durée et les marchés actions ont vite effacé la baisse liée au Brexit, dans un contexte de révision en hausse des prévisions de résultats des entreprises. En fin d'année, les victoires de Donald Trump aux élections américaines du 8 novembre et du non au référendum sur la constitution en Italie, le 4 décembre, n'ont pas déclenché la tempête que l'on aurait pu craindre. Le plan de relance envisagé par le nouveau président américain a même propulsé le S&P 500 sur de nouveaux sommets, les investisseurs pariant sur un regain de croissance et une amélioration des bénéfices des sociétés aux Etats-Unis. Les marchés actions de la zone euro avaient largement anticipé l'issue du référendum italien. Libérés de cette échéance politique, ils ont salué les nouvelles annonces de la BCE pour finir sur leur plus haut niveau de l'année en décembre 2016.

Sur les marchés obligataires, les taux à 10 ans des obligations des Etats allemands et américains ont baissé jusqu'à l'été pour toucher un point bas à respectivement -0,19% et 1,36% début juillet 2016. Les signaux rassurants sur la conjoncture ont ensuite permis une remontée. Celle-ci s'est accentuée après la victoire de Donald Trump car l'éventualité d'une relance budgétaire et le rebond du pétrole ont poussé un peu plus haut les anticipations d'inflation. Au final, le taux à 10 ans allemand est passé de 0,63% à 0,21% sur un an et celui de son homologue américain de 2,27% à 2,44%. Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont fortement écartées au Portugal (+167 pb), en raison de l'incertitude politique, et dans une moindre mesure en Italie (+64 pb) et en France (+12 pb). Elles ont été à peu près stables en Espagne (+3 pb) et se sont nettement resserrées en Grèce (-76 pb). D'après les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat se sont resserrées de 21 points de base. Celles des obligations à haut rendement de 157 points de base, à respectivement 115 et 378 points de base.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié de 3,2% face au dollar et de 5,9% face au yen. En revanche, il s'est apprécié de 15,8% contre la livre sterling.

Sur le marché du pétrole, les prix ont baissé rapidement jusque mi-janvier 2016, du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP. La perspective d'une hausse de la production en Iran a aussi joué. Ils se sont ensuite redressés avec les espoirs d'un accord entre les grands producteurs de pétrole et les ruptures d'approvisionnement sur plusieurs marchés. Le 28 septembre, les membres de l'OPEP sont parvenus à un accord de principe sur une réduction de la production. Celui-ci a été entériné le 30 novembre. Sur un an, le prix du baril de Brent a augmenté de 55% pour se situer à 55 dollars fin décembre 2016.

Zone euro

La reprise dans la zone euro s'est poursuivie cette année. Après un premier trimestre très fort, la croissance a ralenti par contrecoup au T2 2016 et a été quasiment stable au T3 2016, où le PIB a augmenté de 1,4% en rythme annualisé (+1,7% sur un an). Le climat des affaires a bien résisté aux incertitudes politiques et s'est même amélioré à partir de l'automne 2016. L'indice PMI composite a atteint son plus haut niveau de l'année en décembre 2016, à 54,4, revenant ainsi proche du niveau de 54,3 qui prévalait en décembre 2015.

Le taux de chômage a poursuivi sa baisse. Il est passé de 10,4% en décembre 2015 à 9,8% en novembre 2016. Il retrouve ainsi son niveau d'avant la crise de la zone euro.

L'inflation dans l'ensemble de la zone s'est redressée pour atteindre +1,1% sur un an en décembre 2016, contre +0,2% en décembre 2015. Hors énergie et alimentation, elle est restée à peu près stable et se situait à +0,9% sur un an en fin d'année.

En Allemagne, la croissance a été très forte au premier trimestre 2016 mais elle a ensuite ralenti pour atteindre +0,8% en rythme annualisé au T3 2016 (+1,7% sur un an). L'indice PMI composite s'est maintenu sur un niveau correct tout au long de l'année. En décembre 2016, il s'est établi à 55,2 (-0,3 point sur un an).

En France, après un bon premier trimestre, le PIB a diminué de 0,5% en rythme annualisé au T2 2016, avant de rebondir de 1,0% au T3 2016 (+1,0% sur un an). Le climat des affaires s'est nettement amélioré à partir de l'été 2016. L'indice PMI composite a gagné trois points sur un an pour atteindre 53,1 en décembre 2016. Le taux de chômage a clairement diminué, passant de 10,2% en décembre 2015 à 9,5% en novembre 2016, d'après les données d'Eurostat.

En Italie, la croissance est restée relativement faible. Le PIB a progressé de 1,0% en rythme annualisé au T3 2016 (+1,0% sur un an). Le 4 décembre, les italiens ont rejeté à une large majorité (59,1%) la réforme constitutionnelle voulue par Matteo Renzi, qui a démissionné dans la foulée.

En Espagne, la dynamique de rattrapage s'est à peine essoufflée et la croissance s'est établie à +2,8% au T3 2016 (+3,2% sur un an). Les élections parlementaires espagnoles du 26 juin n'avaient pas permis de dégager une majorité de gouvernement. Le 29 octobre, le parlement a finalement accordé sa confiance à Mariano Rajoy, leader du Parti Populaire, qui a formé un gouvernement de minorité.

Le 10 mars 2016, la BCE a annoncé une réduction des taux de refinancement et de la facilité de prêt marginal de 5 points de base chacun, à respectivement 0,00% et 0,25%. Le taux de dépôt a lui été abaissé de 10 points de base à -0,40%. Elle a également porté le montant des achats mensuels effectués dans le cadre de son programme d'achats d'actifs (Asset Purchase Programme – APP) de 60 milliards d'euros à 80 milliards d'euros jusque fin mars 2017. Les obligations d'entreprises non-financières bien notées ont été ajoutées à la liste des actifs éligibles à l'APP et une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées a été programmée. Le 8 décembre 2016, la BCE a annoncé qu'à partir d'avril 2017, les achats d'actifs devraient continuer à hauteur de 60 milliards d'euros par mois jusque fin décembre 2017 ou au-delà, si nécessaire. Pour faciliter la mise en œuvre de l'APP, certaines modalités ont été assouplies : la maturité des titres éligibles au programme d'achats de titres du secteur public a été réduite de deux ans à un an, et les achats de titres du secteur public assortis d'un rendement inférieur au taux de dépôt ont été autorisés.

POLITIQUE DE GESTION

Le marché

Durant la période de l'exercice comptable de la SICAV Lazard Objectif Alpha Euro, le marché a réalisé un parcours marqué par de nombreux soubresauts pouvant être analysés en plusieurs phases distinctes :

- Un premier trimestre 2016 qui voit les matières premières rebondir, après que le baril de Brent a atteint un plus bas depuis novembre 2003.
- Un second trimestre 2016 pénalisé par le referendum britannique en faveur du Brexit.
- Un rallye post-Brexit durant l'été stoppé le 9 septembre par les inquiétudes des investisseurs sur la santé financière de la Deutsche Bank.
- Un quatrième trimestre 2016 au cours duquel le regard s'est tourné vers des événements outre-Atlantique, l'élection du candidat américain Donald Trump à la présidence des États-Unis et la remontée des taux par la FED.

Après une année 2016 de tous les dangers - banques, matières premières, pétrole, Brexit, élections américaines, référendum italien - le mois de décembre, avec une hausse de 7,06% pour l'Euro Stoxx dividendes nets réinvestis, permet à l'indice de clôturer l'année avec une performance positive de 4,15%.

Le fonds

Lors du premier trimestre 2016, la SICAV recule de 6.76% contre une baisse de 6.62% pour son indice de référence.

Après un début d'année animé par les craintes d'un ralentissement économique plus marqué en Chine, d'une récession aux États-Unis, ainsi que par la chute continue des cours du pétrole et de toutes les principales matières premières, les marchés actions européens se sont repris mi-février. En effet, des annonces accommodantes de la part des banques centrales, des craintes de ralentissement global qui semblent s'estomper sur fond de meilleures données macro-économiques aux États-Unis et des prix du pétrole en net rebond ont permis aux marchés de trouver un second souffle sur ce trimestre à la volatilité accrue.

Le secteur de l'industrie et des matériaux contribuent favorablement à la performance de la SICAV, ceux de la consommation cyclique et des soins de santé sont ceux qui nous pénalisent le plus. Lazard Objectif Alpha Euro bénéficie des bons parcours d'Air France (+19%), GEA (+15%) et d'Arcelor Mittal (+31%). En revanche, la SICAV est pénalisée par Hugo Boss (-25%), Nokia (-21%) et Banco Popolare (-22%).

Le second trimestre de l'exercice voit Lazard Objectif Alpha Euro baisser de 8.46% contre une baisse de 2.97% pour l'Euro Stoxx.

Cette période est surtout marquée par le vote britannique du jeudi 23 juin favorable à la sortie de l'Union Européenne. C'est par ailleurs ce vote qui précipite l'indice et le fonds en net recul sur cette fin de trimestre. En effet, à la clôture des marchés du 23 juin, Lazard Objectif Alpha Euro et l'Euro Stoxx progressent respectivement de 1.23% et 2.72%. Il est intéressant de noter que la sous-performance que nous observons dans ce trimestre se construit essentiellement sur les cinq derniers jours du mois de juin.

Le Brexit fait plonger le secteur de la finance. Ceux de la consommation cyclique et de l'énergie contribuent également négativement à la performance de la SICAV. Les secteurs plus défensifs des soins de santé et des télécommunications sont à mettre au crédit de celle-ci.

Ce trimestre-ci, Merck (+26%) et Henkel (+15%) sont les valeurs qui contribuent le plus à la performance de la SICAV. ArcelorMittal (+21%) figure une nouvelle fois parmi les titres contribuant les plus à la performance. Lazard Objectif Alpha Euro pâtit en revanche des parcours de Vallourec (-31%), Delta Lloyd (-29%) et Air France (-32%).

Le troisième trimestre de l'exercice voit la SICAV progresser de 9.19%, devançant son indice de référence de 271 points de base.

Lors de la première partie du trimestre, le marché a rebondi de près de 9% avant que celui-ci ne fasse machine arrière après que la confiance des investisseurs fut entamée par l'ampleur de l'amende potentielle à laquelle est exposée Deutsche Bank et après les différents discours de Theresa May qui rendent plus probables les inquiétudes d'un Brexit dur.

Les effets sélection des secteurs de l'industrie et de la finance contribuent favorablement à la performance de Lazard Objectif Alpha Euro. À l'inverse, les secteurs de la technologie et des soins de santé ont une contribution négative.

Comme lors des deux précédents trimestre, ArcelorMittal (+35%) figure dans le trio des meilleurs contributeurs à la performance relative. Delta Lloyd (+32%) et LafargeHolcim (+30%) complètent cette liste. Dans le même temps, E.On (-21%), Air France (-16%) et Roche (-5%) sont les valeurs qui nous coutent le plus.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2016, Lazard Objectif Alpha Euro progresse de 7.43% contre une hausse de 7.95% pour l'Euro Stoxx dividendes net réinvesti.

Le 8 novembre, le républicain Donald Trump remportait la présidentielle face à la démocrate Hillary Clinton, déjouant bon nombre d'instituts de sondage. Si, au fur et à mesure du dépouillement des résultats, l'avance du candidat républicain faisait instantanément chuter les indices mondiaux, les investisseurs ont finalement préféré se concentrer sur les aspects positifs de son programme électoral. En définitive, ils ont bien accueilli la politique de relance budgétaire promise par le futur président américain. Ainsi, hormis la dernière semaine du mois de novembre, l'Euro Stoxx dividendes réinvestis enchaîne huit semaines de hausses consécutives. Le rejet de la réforme constitutionnelle voulue par le chef du gouvernement Matteo Renzi par les Italiens le 4 décembre n'a pas entamé l'appétit des investisseurs.

Les secteurs des services aux collectivités, de la consommation cyclique et de la finance sont ceux qui ont contribué le plus à la performance relative de la SICAV. En revanche, elle est pénalisée par ceux de l'industrie, des matériaux et des soins de santé.

Bank of Ireland (+31%), Delta Lloyd (+30%) et Natixis (+28%) illustrent la bonne santé du secteur de la finance. GEA (-22%) Astra Zeneca (-11%) et Heineken (-9%) sont les valeurs les plus pénalisantes pour la SICAV sur ce dernier trimestre 2016.

Sur l'ensemble de l'exercice 2016, Lazard Objectif Alpha Euro progresse de 0.11% contre 4.15% pour son indice de référence, l'Euro Stoxx net dividendes réinvestis.

Lazard Objectif Alpha Euro est éligible au PEA, le fonds est resté investi à plus de 90% en actions au cours de cet exercice.

FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établi concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des actionnaires sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le " Comité Broker " de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille n'a pas enregistré d'opérations de pension au titre de l'exercice écoulé.

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels de la Sicav.

INFORMATION CRITERES ESG

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, la Sicav LAZARD OBJECTIF ALPHA EURO gérée par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

Par ailleurs, LAZARD Frères Gestion a pris la décision de calculer et d'afficher l'empreinte carbone de la Sicav LAZARD OBJECTIF ALPHA EURO.

À cette fin, nous avons noué un partenariat avec un fournisseur de données spécialisé, la méthodologie et les résultats de cette analyse seront disponibles ultérieurement.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet :

www.lazardfreresgestion.fr.

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Information retenue à la source sur dividende

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne. Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final ainsi que le délai de ces procédures sont aléatoires.

La Sicav a pris en charge des frais exceptionnels liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la source sur les dividendes perçus de sociétés étrangères.

Modification jour évaluation.

Pour mémoire, il a été décidé de modifier le prospectus de la **SICAV LAZARD OBJECTIF ALPHA EURO** (Action A : FR0010828913 -Action C : FR00117744663-Action R : FR0010830240) afin que :

> Lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France, les VL soient datées de ce même jour et *non plus du dernier jour de la période chômée*.

Exemple : Si le jour d'évaluation est un vendredi, la VL sera datée du vendredi et *non plus du dimanche*.

Date effet : 6 juillet 2016.

Mandats des administrateurs personnes physiques de Lazard Objectif Alpha Euro au 30 décembre 2016

Noms des Administrateurs	Nombre de Mandats	Liste des mandats et fonctions
Régis Bégué Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	4	Président Directeur Général des Sicav : . Lazard Objectif Alpha Euro . Objectif Alpha Europe . Norden Small Administrateur de la Sicav Lazard Equity SRI (<i>ex. Objectif Investissement Responsable</i>)
Mme Marie-Andrée Puig Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	3	Administrateur des Sicav : . Lazard Objectif Alpha Euro . Objectif Japon . Norden Small
M. Pascal Ferrand Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	5	Administrateur des Sicav : . Lazard Objectif Alpha Euro . Objectif Monde Sicav . Norden Small . Objectif Patrimoine USD . Objectif Gestion Mondiale
M. Julien-Pierre Nouen Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	1	Administrateur de la Sicav Lazard Objectif Alpha Euro

JETONS DE PRESENCE

La Sicav ne distribue aucun jeton de présence aux administrateurs.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV LAZARD OBJECTIF ALPHA EURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 17 mars 2017

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Gilles DUNAND-ROUX



Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

**SICAV
LAZARD OBJECTIF
ALPHA EURO**

*Exercice clos le
30 décembre 2016*

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie, le 17 mars 2017

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

bilan au 30 décembre 2016 en euros

ACTIF	EXERCICE au 30/12/16 €uros	EXERCICE au 31/12/15 €uros
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DEPOTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	726 701 400,52	981 982 634,67
➤ ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	726 357 416,92	973 480 835,49
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	726 357 416,92	973 480 835,49
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ TITRES DE CREANCES	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
▪ Titres de créances négociables	0,00	0,00
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	343 983,60	8 501 799,18
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	343 983,60	8 501 799,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
➤ AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
CREANCES	20 047,13	296 909,44
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	20 047,13	296 909,44
COMPTES FINANCIERS	180 049,02	0,00
liquidités	180 049,02	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	726 901 496,67	982 279 544,11

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	au 30/12/16	au 31/12/15
	€uros	€uros
CAPITAUX PROPRES		
➤ Capital	798 423 500,03	851 527 923,45
➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
➤ Report à nouveau (a)	0,00	0,00
➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab)	-81 793 897,12	116 174 787,56
➤ Résultat de l'exercice (ab)	10 244 186,68	10 159 450,38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (= Montant représentatif de l'actif net)	726 873 789,59	977 862 161,39
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
➤ OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	27 707,08	462 865,85
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 707,08	462 865,85
COMPTES FINANCIERS	0,00	3 954 516,87
Concours bancaires courant	0,00	3 954 516,87
Emprunt	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	726 901 496,67	982 279 544,11

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

hors bilan au 30 décembre 2016 en euros

	EXERCICE au 30/12/16 €uros	EXERCICE au 31/12/15 €uros
OPERATIONS DE COUVERTURE		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		
AUTRES OPERATIONS		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		

compte de résultat au 30 décembre 2016 en euros

	EXERCICE au 30/12/16 €uros	EXERCICE au 31/12/15 €uros
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES¹	21 809 976,54	22 854 738,92
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	21 809 976,54	22 854 738,92
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur titres de créances	0,00	0,00
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL I	21 809 976,54	22 854 738,92
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	9 393,74	29 017,51
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	0,00	72,31
▪ Autres charges financières	9 393,74	28 945,20
TOTAL II	9 393,74	29 017,51
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	21 800 582,80	22 825 721,41
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	8 422 220,68	11 852 174,47
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV)	13 378 362,12	10 973 546,94
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 134 175,44	-814 096,56
▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)	10 244 186,68	10 159 450,38

¹ Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPCVM

annexe aux comptes

I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

1 – Règles d'évaluation des Actifs

➤ **Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.**

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés).* »

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Type Titres de créance négociables :

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
TCN en Euro	TCN en devises
EURIBOR, SWAPS OIS et BTF – 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

▪ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

▪ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

▪ **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPCVM sont négociés sur des marchés réglementés.

1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

2 – Méthode de comptabilisation

▪ **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

▪ **Des frais de gestion**

- Les frais de gestion sont calculés forfaitairement à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{array}{l} \text{(Actif brut – OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS)} \\ \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{array}$$

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés).* »

- Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de la SICAV.
- La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :
 - . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Taux maximum Action « A » : 1 % sur la base définie dans le prospectus.

Taux maximum Action « R » : 2 % sur la base définie dans le prospectus.

Taux maximum Action « C » : 1 % sur la base définie dans le prospectus.

▪ **Des frais de transaction**

La méthode retenue est celle des frais exclus.

▪ **Des frais de gestion variables**

Principe :

15% de la sur-performance annuelle au-dessus de l'indice Eurostoxx dividende réinvestis.

Des rétrocessions perçus de frais de gestion ou de droits d'entrée

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 619.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

3 – Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

4 – Affectation

Revenus : Action « A » : Capitalisation et /ou Distribution et /ou Report

Action « R » : Capitalisation et /ou Distribution et /ou Report

Action « C » : Capitalisation

Plus-values nettes : Action « A » : Capitalisation et /ou Distribution et/ ou Report

Action « R » : Capitalisation et /ou Distribution et/ou Report

Action « C » : Capitalisation.

II - Evolution de l'actif net

		EXERCICE au 30/12/16 €uros	EXERCICE au 31/12/15 €uros
Actif net en début d'exercice		977 862 161,39	923 353 948,43
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	251 982 380,22	541 456 693,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-476 636 186,31	-527 730 107,13
Plus - valeurs réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	59 870 266,84	151 400 065,77
Moins - valeurs réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-151 407 892,70	-23 567 290,23
Plus - valeurs réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - valeurs réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de transaction	-	-8 602 558,64	-9 086 960,96
Différences de change	+/-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	+/-	60 427 256,67	-88 937 734,54
▪ Différence d'estimation exercice N		32 386 688,37	-28 040 568,30
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		-28 040 568,30	60 897 166,24
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	13 378 362,12	10 973 546,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments *	+/-	-0,01	0,00
Actif net en fin d'exercice		726 873 789,58	977 862 161,39

* arrondis décimalisation

III - Compléments d'information

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

➤ obligations indexées	Néant
➤ obligations convertibles et échangeables	Néant
➤ titres participatifs	Néant
➤ autres	Néant

Titres de créances par nature d'instrument

➤ bons du trésor	Néant
➤ bons à moyen terme négociable	Néant
➤ billets de trésorerie	Néant
➤ certificats de dépôt	Néant
➤ autres	Néant

Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

➤ titres de créances négociables	Néant
➤ actions	Néant
➤ obligations	Néant

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

➤ taux	Néant
➤ actions	Néant
➤ devises	Néant

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				180 049,02 *
Passif				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

* Liquidités non rémunérées

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans	>5 ans
Dépôts					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers	180 049,02				
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Opérations de couverture					
Autres opérations					

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	CHF	GBP
Dépôts		
Actions et valeurs assimilées	18 193 872,80	18 140 169,12
Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
OPC		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Créances		
Comptes financiers		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Dettes		
Comptes financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Autres opérations		

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Autres créances

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Coupons à recevoir	Néant
➤ Vente à règlement différée	Néant
➤ Autres	20 047,13 €

Autres dettes

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Achat à règlement différé	Néant
➤ Frais de gestion à régler	27 707,08 €
➤ Autres	Néant

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPC)

Quantité :	530 667,933 actions "A"	Montant : €	203 387 119,29
Quantité :	113 015,116 actions "R"	Montant : €	40 070 733,820
Quantité :	27 624,446 actions "C"	Montant : €	8 524 527,11

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPC)

Quantité :	1 152 946,611 actions "A"	Montant : €	431 500 751,78
Quantité :	106 379,588 actions "R"	Montant : €	36 395 331,21
Quantité :	28 290,211 actions "C"	Montant : €	8 740 103,32

Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues

€	69 369,10 actions "A"
€	1 128,20 actions "R"
€	311,85 actions "C"

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers

€	69 369,10 actions "A"
€	1 128,20 actions "R"
€	311,85 actions "C"

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPC

€	0,00 actions "A"
€	0,00 actions "R"
€	0,00 actions "C"

3.7 Frais de gestion

Actions "A"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 0,99

Actions "R"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 1,97

Actions "C"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 0,99

Actions "A"

- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant

Actions "R"

- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant

Actions "C"

- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant

- Rétrocessions reçues au titre des OPC détenus Néant

3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus Néant

- Engagements donnés Néant

3.9 Autres informations

- Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

- Titres acquis à réméré : Néant

- Titres pris en pension livrée: Néant

- Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie: Néant

- Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant

- Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine : Néant

- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPC gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes				
Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire		
Total acomptes				
Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat			EXERCICE au 30/12/16	EXERCICE au 31/12/15
SOMMES RESTANT A AFFECTER				
▪ Report à nouveau			0,00	0,00
▪ Résultat			10 244 186,68	10 159 450,38
		TOTAL	10 244 186,68	10 159 450,38
AFFECTATION				
▪ Distribution			0,00	0,00
▪ Report à nouveau de l'exercice			0,00	0,00
▪ Capitalisation			10 244 186,68	10 159 450,38
		TOTAL	10 244 186,68	10 159 450,38
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution				
Nombre d'actions ou parts			0	0
Distribution unitaire			0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat				
Total des crédits d'impôt et avoirs fiscaux à répartir sur l'exercice				

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au plus et moins-values nettes	EXERCICE au 30/12/16 €uros	EXERCICE au 31/12/15 €uros
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice	-81 793 897,12	116 174 787,56
▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
TOTAL	-81 793 897,12	116 174 787,56
AFFECTATION		
▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	-81 793 897,12	116 174 787,56
TOTAL	-81 793 897,12	116 174 787,56
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00
ACTIONS "A" , FR0010828913		
AFFECTATION		
▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	-71 114 851,07	1 847 878,05
TOTAL	-71 114 851,07	1 847 878,05
ACTIONS "C" , FR0011744663		
AFFECTATION		
▪ Capitalisation	-1 209 221,10	1 847 878,05
TOTAL	-1 209 221,10	1 847 878,05
ACTIONS "R" , FR0010830240		
AFFECTATION		
▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	-9 469 824,95	1 847 878,05
TOTAL	-9 469 824,95	1 847 878,05

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

	EXERCICE au 31/12/12 2012	EXERCICE au 31/12/13 2013	EXERCICE au 31/12/14 2014	EXERCICE au 31/12/15 2015	EXERCICE au 30/12/16 2016	
NOMBRE D'ACTIONNAIRES						
AU COURS DE L'EXERCICE						
Actions "A"	767 109,97	1 073 580,97	883 522,911	1 028 127,944	530 667,933	
Actions "R"	26 260,46	43 730,06	174 938,057	222 824,444	113 015,116	
Actions "C" (création le 29/09/14)	-	-	20 104,235	22 713,402	27 624,446	
Valeur en Euros						
Actions "A"	193 168 015,66	348 027 757,55	334 937 883,13	438 719 690,08	203 387 119,29	
Actions "R"	6 833 806,88	14 185 279,05	63 114 090,48	95 127 306,95	40 070 733,82	
Actions "C"	-	-	6 180 897,790	7 609 696,080	8 524 527,11	
NOMBRE D'ACTIONNAIRES RACHETES						
AU COURS DE L'EXERCICE						
Actions "A"	527 095,10	682 729,48	725 183,083	1 073 495,102	1 152 946,611	
Actions "R"	6 920,92	34 923,96	61 092,167	159 432,739	106 379,588	
Actions "C"	-	-	1 087,686	7 701,761	28 290,211	
Valeur en Euros						
Actions "A"	129 015 434,35	220 541 218	273 818 725,25	460 981 810,98	431 500 751,78	
Actions "R"	1 692 977,37	10 326 071	22 054 591,15	64 202 302,44	36 395 331,21	
Actions "C"	-	-	332 472,970	2 545 993,710	8 740 103,32	
NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION						
Actions "A"	1 669 275,867	2 060 127,355	2 218 467,183	2 173 100,025	1 550 821,347	
Actions "R"	29 366,542	38 172,642	152 018,532	215 410,237	222 045,765	
Actions "C"	-	-	19 016,549	34 028,190	33 362,425	
ACTIF NET (en €)						
Actions A	478 341 174,910	773 055 958,830	923 353 948,42	977 862 161,39	726 873 789,58	
Actions R	470 331 904,090	759 567 296,840	861 502 778,55	884 549 489,82	631 974 840,84	
Actions R	8 009 270,820	13 488 661,980	56 014 177,09	82 364 744,64	84 152 988,57	
Actions "C"	-	-	5 836 992,780	10 947 926,93	10 745 960,17	
Valeur liquidative (en €)						
Actions A	281,75	368,69	388,33	407,04	407,50	
Actions R	272,73	353,35	368,46	382,36	378,98	
Actions "C"	-	-	306,943	321,73	322,09	
Résultat hors compte de régularisation en €	8 639 842,01	4 430 314,75	8 947 341,09	10 973 546,94	13 378 362,12	
Résultat distribuable en €	9 439 166,84	4 871 154,76	8 967 438,04	10 159 450,38	10 244 186,68	
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acompte)		- capitalisation	capitalisation	capitalisation	capitalisation	
Distribution unitaire sur résultat net : (y compris acompte)						
Actions A	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	
Actions R	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	
Actions C	-	-	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique)*						
Capitalisation unitaire sur résultat en €	Actions A	5,52	2,32	4,00	4,65	6,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins values nettes (en €)	-	-	36,41	30,08	48,35	-45,86
Capitalisation unitaire sur résultat en €	Actions R	5,35	2,23	-0,08	-0,18	2,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins values nettes (en €)	-	-	34,89	28,54	45,43	-42,64
Capitalisation unitaire sur résultat en €	Actions C	-	-	5,440	3,48	4,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins values nettes (en €)	-	-	-	23,781	38,22	-36,24

* En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Directive Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions ou parts en circulation à cette date.

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE LAZARD OBJECTIF ALPHA EURO SICAV
AU VENDREDI 30 DÉCEMBRE 2016**

Libelle	Isin	Cours	COUPON	Dev	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
TOTAL							726 701 400,52	99,98
ACTIONS							726 357 416,92	99,93
EUROPE							454 479 116,92	62,53
AKZO NOBEL NV	NL0000009132	59,3900		EUR		310 000,00	18 410 900,00	2,53
APERAM SA	LU0569974404	43,4650		EUR		420 000,00	18 255 300,00	2,51
ARCELORMITTAL SA	LU0323134006	7,0160		EUR		2 600 000,00	18 241 600,00	2,51
ASML HOLDING N.V.	NL0010273215	106,6500		EUR		170 000,00	18 130 500,00	2,49
ASTRAZENECA PLC	GB0009895292	44,3750		GBP	0,8562	350 000,00	18 140 169,12	2,50
BANCA POPOLARE DT.SOUSCR.NO16	IT0005220634	0,0000		EUR		57 000 000,00	0,00	0,00
BANCA POPOLARE DI MILANO	IT0000064482	0,3583		EUR		49 000 000,00	17 556 700,00	2,42
BANCO DE SABADELL SA	ES0113860A34	1,3230		EUR		13 500 000,00	17 860 500,00	2,46
BAYER AG.	DE000BAY0017	99,1300		EUR		185 000,00	18 339 050,00	2,52
CONTINENTAL AG.	DE0005439004	183,7000		EUR		98 500,00	18 094 450,00	2,49
DAIMLER AG	DE0007100000	70,7200		EUR		260 000,00	18 387 200,00	2,53
DELTA LLOYD N.V.	NL0009294552	5,3170		EUR		3 300 000,00	17 546 100,00	2,41
DEUTSCHE TELEKOM AG. (NOMI.)	DE0005557508	16,3550		EUR		1 130 000,00	18 481 150,00	2,54
E.ON SE	DE000ENAG999	6,7000		EUR		2 750 000,00	18 425 000,00	2,53
FERROVIAL S.A.	ES0118900010	16,9950		EUR		1 070 000,00	18 184 650,00	2,50
GEA GROUP AG	DE0006602006	38,2300		EUR		480 000,00	18 350 400,00	2,52
HEINEKEN NV	NL0000009165	71,2600		EUR		260 000,00	18 527 600,00	2,55
ING GROEP NV	NL0011821202	13,3700		EUR		1 350 000,00	18 049 500,00	2,48
INTESA SANPAOLO SPA	IT0000072618	2,4260		EUR		7 500 000,00	18 195 000,00	2,50
KBC GROUPE SA	BE0003565737	58,8300		EUR		300 000,00	17 649 000,00	2,43
LAFARGEHOLCIM LTD	CH0012214059	49,9150		EUR		365 000,00	18 218 975,00	2,51
MERCK KGAA	DE0006599905	99,1500		EUR		183 000,00	18 144 450,00	2,50
NOKIA OYJ	FI0009000681	4,5880		EUR		4 000 000,00	18 352 000,00	2,52
ROCHE HOLDING AG. (BON JCE)	CH0012032048	232,6000		CHF	1,0739	84 000,00	18 193 872,80	2,50
UNILEVER NV (CERT. OF SHS)	NL0000009355	39,1150		EUR		470 000,00	18 384 050,00	2,53
UNIPER SE	DE000UNSE018	13,1150		EUR		1 400 000,00	18 361 000,00	2,53
FRANCE							271 878 300,00	37,40
AIR FRANCE - KLM	FR0000031122	5,1740		EUR		3 450 000,00	17 850 300,00	2,46
AIR LIQUIDE (L')	FR0000120073	105,6500		EUR		175 000,00	18 488 750,00	2,54
ALSTOM	FR0010220475	26,1750		EUR		700 000,00	18 322 500,00	2,52
BNP PARIBAS	FR0000131104	60,5500		EUR		300 000,00	18 165 000,00	2,50
CAP GEMINI	FR0000125338	80,1500		EUR		225 000,00	18 033 750,00	2,48
CARREFOUR	FR0000120172	22,8900		EUR		800 000,00	18 312 000,00	2,52
EIFFAGE SA (EX-FOUGEROLLE)	FR0000130452	66,2500		EUR		275 000,00	18 218 750,00	2,51
INGENICO GROUP SA	FR0000125346	75,8700		EUR		230 000,00	17 450 100,00	2,40
NATIXIS	FR0000120685	5,3600		EUR		3 400 000,00	18 224 000,00	2,51
PEUGEOT SA	FR0000121501	15,4950		EUR		1 150 000,00	17 819 250,00	2,45
PUBLICIS GROUPE SA	FR0000130577	65,5500		EUR		280 000,00	18 354 000,00	2,53
RENAULT SA	FR0000131906	84,5100		EUR		210 000,00	17 747 100,00	2,44
SAINT-GOBAIN	FR0000125007	44,2550		EUR		420 000,00	18 587 100,00	2,56
SANOFI	FR0000120578	76,9000		EUR		240 000,00	18 456 000,00	2,54
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	66,1100		EUR		270 000,00	17 849 700,00	2,46
OPC							343 983,60	0,05
UCITS à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays							343 983,60	0,05
FCP OBJ.COURT TERME EURO -C-3D (*)	FR0011291657	2 011,6000		EUR		171,00	343 983,60	0,05
Titres donnés en pension							0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension							0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension							0,00	0,00
Instruments financiers à terme							0,00	0,00
Swaps							0,00	0,00
Créances							20 047,13	0,00
Autres							20 047,13	0,00
Dettes							-27 707,08	0,00
Autres							-27 707,08	0,00
Comptes financiers							180 049,02	0,02
Liquidités							180 049,02	0,02
TOTAL DE L' ACTIF NET							726 873 789,59	100,00

(*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 30-12-2016

Nombre d'actions C au 30-12-2016 33 362,425
Valeur liquidative au 30-12-2016 322,09
Actif Net au 30-12-2016 10 745 960,17

Nombre d'actions R au 30-12-2016 222 045,765
Valeur liquidative au 30-12-2016 378,98
Actif Net au 30-12-2016 84 152 988,57

Nombre d'actions A au 30-12-2016 1 550 821,347
Valeur liquidative au 30-12-2016 407,50
Actif Net au 30-12-2016 631 974 840,84

**CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAZARS**

**CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE
LAZARD FRERES BANQUE**

LAZARD OBJECTIF ALPHA EURO
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris
519 071 906 R.C.S. PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTÉE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2017**

EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2016

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :

10 244 186,68 €	somme distribuable afférente au résultat
-81 793 897,12 €	somme distribuable afférente au plus ou moins-values nettes

Et décide de leur affectation comme suit :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat

10 244 186,68 € capital social conformément à l'article 27 des statuts de la société

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

-81 793 897,12 € Capitalisation

Aucun dividende ne sera donc mis en paiement au titre de cet exercice

Rappel : les sommes distribuables des trois derniers exercices ont été capitalisés.